

**Zeitschrift:** Energie extra  
**Herausgeber:** Office fédéral de l'énergie; Energie 2000  
**Band:** - (2003)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Gigantesque potentiel  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-644264>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



l'environnement. Ils sont également plus fiables et nécessitent moins d'entretien, ce qui réduit les frais de chauffage».

■ **Eau chaude et ventilation:** «L'énergie solaire et les autres énergies renouvelables assurent en tout temps un approvisionnement d'eau chaude suffisant. Elles réduisent la pollution. L'intégration d'un système de ventilation contrôlée permet en outre d'obtenir une atmosphère agréable dans les pièces tout en améliorant le confort d'habitat».

Le nouveau standard MINERGIE-P assure un rendement énergétique supérieur. La lettre «P» est synonyme de «maison passive»: le bâtiment bénéficie d'une atmosphère intérieure agréable sans chauffage actif. Ses faibles besoins de chauffage permettent d'utiliser la ventilation pour amener la chaleur utile à l'intérieur des bâtiments. Selon Andreas Eckmanns, des raisons financières (surtout le prix très bas du mazout) empêchent encore une percée et une généralisation des constructions MINERGIE: «Les excès de consommation d'énergie ne sont pas assez douloureux».

**Exécution.** Les lois sont inutiles si leur observation n'est pas contrôlée. «Par le biais de diverses mesures, les cantons s'efforcent d'optimiser l'exécution des prescriptions en matière de politique énergétique», explique Thomas Jud dans le résumé de ses observations, dans son projet de rapport annuel 2002-2003 «Situation de la politique énergétique dans les cantons».

Les organes de contrôle sont habituellement des communes encadrées par les instances cantonales spécialisées. Une partie des faiblesses cons-

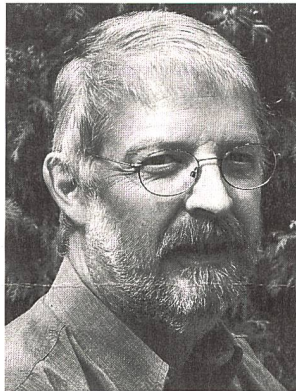
tatées au niveau de l'application de la loi résident dans le manque de contrôle des bâtiments, la moindre importance accordée aux questions énergétiques, les importants défis techniques auxquels sont confrontées les autorités du bâtiment ainsi que l'insuffisance des moyens financiers et des ressources en personnel.

**Volontariat.** La législation, les programmes d'encouragement, les mesures indirectes (communication, formation) et la fonction d'exemple ne décrivent pas complètement l'activité des cantons dans le secteur du bâtiment.

De fait, les cantons collaborent aussi largement à l'application des mesures volontaires de *SuisseEnergie*. Nombre d'entre eux participent activement à l'application des programmes communaux du label «Cité de l'énergie» ou aux secteurs «Récupération des rejets de chaleur et de l'énergie des stations d'épuration (STEP) et des

usines d'incinération des ordures ménagères (UIOM). En outre, presque tous les cantons disposent de bourses du courant solaire.

**Résultats.** Une étude a démontré que l'impact des prescriptions cantonales en matière d'énergie dans le domaine du bâtiment a atteint en 2002 le même ordre de grandeur que les effets supplémentaires des mesures volontaires de *SuisseEnergie*. Les chiffres comparatifs entre la consommation réelle et la projection virtuelle d'une situation de référence en l'absence de toutes prescriptions révèlent que durant la seule année 2002, les mesures de rénovation et les nouvelles constructions assurant un meilleur rendement énergétique ont diminué de 940 gigawattheures la consommation d'énergies fossiles des cantons dans le bâtiment. Ainsi, près de 310 000 tonnes de CO<sub>2</sub> n'ont pas été rejetées dans l'atmosphère l'an dernier. Cette quantité correspond à 0,4% de la consumma-



Conrad Lutz, architecte Sàrl, Fribourg.

*«Mon expérience est un mélange de MINERGIE et d'écologie. Les clients viennent très fortement chez nous parce que nous avons un souci pointu de la consommation d'énergie. Déperdition de chaleur et énergie grise ont toujours été mon souci depuis des décennies. La première maison écologique que nous avons bâtie a trente ans cette année. Au départ, les clients sont sceptiques par rapport à l'aération douce, ils n'imaginent pas dormir avec la fenêtre fermée. Et quand ils l'ont, ils en sont enchantés. L'information à la clientèle doit se généraliser.»*

Campagne

## Gigantesque potentiel

**SuisseEnergie lance une campagne consacrée aux constructions ou rénovations à bon rendement énergétique**

«L'aspect énergétique doit intervenir dans tout chantier de construction ou rénovation, et faire partie intégrante de chaque évaluation», tel est l'un des objectifs de la campagne 2004 dans le bâtiment. Par cette action, *SuisseEnergie* sensibilise à l'efficacité énergétique dans le bâtiment.

La campagne s'adresse à un large public intéressé par les questions de construction et de rénovation: secteur du bâtiment, collectivités publiques, sociétés immobilières, grands ou petits investisseurs – du propriétaire de maison individuelle à l'industrie ou à la banque. La campagne principale prend en compte ces groupes cibles. En outre, des campagnes ponctuelles menées avec des partenaires visent un effet multiplicateur, tout en se concentrant sur certains segments du public.

La campagne a pour objectif principal de faire connaître le gigantesque potentiel d'économies

d'énergie inhérent au domaine du bâtiment. Elle informera sur les possibilités concrètes de réduire la consommation d'énergie et de mieux exploiter les sources d'énergie renouvelables. En outre, elle vise à mieux faire connaître du grand public *SuisseEnergie* et les normes MINERGIE.

Conçue par l'agence publicitaire bernoise Contexta AG et ses filiales en 141 Worldwide et pr access, la campagne s'articule autour de quatre messages:

- Les toits, façades, fenêtres ou chauffages construits ou rénovés dans un souci de rendement énergétique offrent un énorme potentiel d'économies.
- Les constructions ou rénovations prenant en compte l'aspect énergétique offrent à long terme un rapport coût/bénéfice attrayant.
- L'efficacité énergétique dans la construction améliore sensiblement le confort d'habitation et de travail.
- Le programme *SuisseEnergie* est un partenaire incontournable dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

La campagne recourt à une large palette de moyens de communication: petites annonces, conférences de presse, relations publiques, stands lors de foires, publiopostage permettent d'affiner le ciblage. Une maison sans porte ni fenêtre montre au passage – par l'absurde – qu'il ne faut pas non plus pêcher en construisant ou rénovant l'enveloppe du bâtiment par un souci exclusif d'efficacité énergétique.

Au cœur de la campagne figure un site Internet très médiatisé, livrant aux groupes cibles l'accès à d'autres informations, ressources et instruments de planification et proposant aux partenaires une panoplie d'outils pour des campagnes spécifiques (flyers personnalisables, modules pour salons et foires, textes de presse...).

Le coup d'envoi de la campagne 2004 consacrée au bâtiment sera donné le 28 novembre prochain, lors de la conférence de presse du salon MINERGIE. Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger marquera de sa présence l'importance de cette campagne. Le budget originellement prévu pour deux ans est provisoirement garanti pour la première année seulement, en raison des mesures d'économies prises par la Confédération.